

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Comment venir au secours des âmes du purgatoire. — IV La souffrance décore. — V Société d'une messe. — VI La mort des Pères Rouvière et Le Roux, des Oblats (*à suivre*). — VII Les Etats-Unis sont un peuple religieux.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 4 novembre

Messe du 23e dim., **semi-double**; mém. de saint Charles, de l'Oct. de la Toussaint et des saints Vital et Agricole; préface de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. 1o des saintes Reliques, 2o de l'Oct. de la Toussaint, 3o des Saints IV Couronnés.

Diocèse de Joliette. — Fête de S. CHARLES, **double de 1e cl.**; mém. du 23e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. des saintes Reliques 1o du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 11 novembre ¹

Diocèse de Montréal. — Du 7 novembre, saint Wilbrod (Montréal); du 11, saint Martin.

Diocèse d'Ottawa. — Du 10 novembre, saint André Avellin; du 11, saint Martin (Martindale).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 9 novembre, saint Théodore (Acton).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 9 novembre, saint Théodore (Grande-Anse).

Diocèse de Pembroke. — Du 11 novembre, saint Martin (Whitney).

¹ La fête de saint Stanislas de Kostka, depuis 1915, doit se faire le 17 août, 1er jour libre après le 15, jour où ce saint est inscrit au Martyrologe. On peut en chanter une messe votive (sans *Gloria ni Credo*) avec 3e or. le 13, le 16 ou le 17 novembre.

Diocèse de Joliette. — Du 9 novembre, saint Théodore (de Montcalm).

Diocèse d'Halleybury. — Du 9 novembre, saint Théodore (New-Liskeard). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|-----------|-------------|--------------------------------------|
| Lundi, | 5 novembre. | — Saint-Jean. |
| Mercredi, | 7 | — Lachute. |
| Vendredi, | 9 | — Saint-Pascal-Baylon. |
| | | — Très-Saint-Sacrement (P. Dominion) |
| Dimanche, | 11 | — Saint-Jean-Baptiste. |

COMMENT VENIR AU SECOURS DES AMES DU PURGATOIRE ¹

LE premier et le principal moyen de venir au secours des âmes du purgatoire, c'est assurément le saint sacrifice de la messe. C'est à bon droit, dit saint Jean-Chrysostôme, que les apôtres ont introduit la commémoration des défunts dans la célébration des redoutables mystères; ils savaient " que ces âmes en retirent un grand profit, une utilité précieuse ". Et saint Augustin ajoute: " Il ne faut point douter que les prières de la Sainte Eglise, le sacrifice salutaire et les aumônes des fidèles pour les âmes de nos frères défunts ne les aident à être traitées plus doucement que leurs péchés ne méritaient. Car nous avons appris de nos pères, ce que l'Eglise universelle observe, à faire mémoire dans le sacrifice de ceux qui sont morts en la communion du corps et du sang de Jésus-Christ et en même temps à prier et à offrir pour eux ce sacrifice. " Et en quels termes touchants

¹ D'une récente lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, sur *la prière pour les morts* (15 octobre 1917), nous nous permettons de reproduire la conclusion qui traite des moyens de venir au secours des âmes de nos défunts.

ne recomman
Dieu, à tous m
de se souvenir
trouve non seu
des autres, l'a
Ambroise ne p
" O Dieu tout
cente, je vous
de propice et s
prêtre. " Et sa
chrétienne en
est le plus puis
funts.—La doct
décret spécial d
de la messe est
vivants et pour
pour les morts, c
saintement, mai
blesse humaine.
exprimé par l'ap
un temple, et da
et autel les âme
A la sainte me
une partie intégr
peut en appliquer
et cette participa
corde divines.
Il en faut dire
de miséricorde cor
de charité chrétie
tions des âmes du
usage dans l'Eglis

ne recommande-t-il pas sa mère défunte: " Inspirez, ô mon Dieu, à tous mes frères, vos serviteurs, qui liront ce que j'écris, de se souvenir, à l'autel, de Monique votre servante, et qu'elle trouve non seulement dans mes prières, mais dans toutes celles des autres, l'accomplissement de sa dernière volonté. " Saint Ambroise ne parle pas autrement de son cher frère Satyrus: " O Dieu tout-puissant, je vous recommande cette âme innocente, je vous offre mon hostie: accueillez avec une miséricorde propice et sereine le présent d'un frère, le sacrifice d'un prêtre. " Et saint Grégoire le Grand résume toute la tradition chrétienne en disant que le sacrifice non sanglant de l'autel est le plus puissant de tous les remèdes pour soulager les défunts.—La doctrine de l'Eglise est elle-même exprimée dans un décret spécial du Concile de Trente, déclarant que le sacrifice de la messe est propitiatoire et qu'il peut être offert pour les vivants et pour les morts. — Quand le prêtre de Dieu prie pour les morts, dit saint Thomas, il prie pour ceux qui ont vécu saintement, mais qui ont contracté des souillures par la faiblesse humaine. N'est-ce pas ce qui nous est admirablement exprimé par l'apôtre saint Jean qui vit, dit-il, dans une extase un temple, et dans le sanctuaire de ce temple un autel, et sous cet autel les âmes souffrantes. (Apoc., VI, 9.)

A la sainte messe il faut ajouter la communion qui en est une partie intégrante, elle est impétratoire et satisfactoire. On peut en appliquer le fruit aux morts aussi bien qu'aux vivants, et cette participation est mesurée par la justice et la miséricorde divines.

Il en faut dire autant de l'aumône et en général des oeuvres de miséricorde corporelle, auxquelles nous convie la grande loi de charité chrétienne et que nous pouvons offrir aux intentions des âmes du purgatoire. C'est encore une pratique en usage dans l'Eglise dès les premiers siècles et dont nous re-

t Théodore (de

Théodore (New-
J. S.

RES

t (P.Dominion)

DES AMES

venir au secours
éminent le saint
droit, dit saint
t la commémor-
utables mystè-
grand profit,
joute: " Il ne
Eglise, le sacri-
es âmes de nos
doucement que
appris de nos
mémoire dans
union du corps
s à prier et à
mes touchants

Mgr Emard, évê-
5 octobre 1917),
qui traite des
ts.

trouvons la trace dans les écrits des Pères de l'Eglise. Au reste, si Notre-Seigneur déclare qu'un verre d'eau froide donné en son nom ne restera pas sans récompense, pouvons-nous croire que le divin maître ne regardera point comme faite à lui-même l'aumône aux âmes du purgatoire ou à leur intention?

Or, nos très chers frères, jamais peut-être y eut-il occasion plus favorable de nous mettre, tout à la fois, en présence des vérités éternelles, plus particulièrement de la mort, du jugement, de nos fins dernières, et aussi de cette doctrine découlant de la communion des saints et nous dictant les devoirs de charité et même de justice que nous avons à remplir envers les défunts. L'impitoyable guerre continue à faucher les âmes par milliers et à les jeter aux pieds du juge souverain dont la sentence est sans appel. Combien y en a-t-il qui tombent dans les flammes du purgatoire? Cette pensée se joint à celle qui doit sans cesse couvrir les restes mortels de nos parents et de nos amis et nous porte à agrandir le champ de notre générosité spirituelle. On vous tend la main, et souvent. Vous donnez libéralement pour soulager les souffrances matérielles des soldats et de leurs familles. C'est bien, il faut persévérer dans cette voie. C'est de la vraie charité, il vous en sera tenu compte. Mais au-dessus des champs de bataille, par-delà les frontières de cette vie, il y a l'immense et insondable gouffre du purgatoire où s'endurent des privations et des souffrances incomparablement plus grandes. Ayez-en pitié. Que durant tout ce mois de novembre, si propice par lui-même à cette fin, et consacré d'ailleurs par l'Eglise aux âmes du purgatoire, vous soyez d'un cœur large, d'un sentiment profondément chrétien, attentifs à profiter de tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Sainte Eglise son épouse mettent à votre disposition pour rendre à la liberté et au bonheur des âmes nombreuses, qui n'attendent peut-être que les actes de votre piété pour s'élancer vers le ciel.

Nous conf
Rosaire en l
tout l'amour
gatoire...

POUR s
quan
pude
Nous pouvons
foi, pensent n
Après un sé
regarder ceux
habités, les hé
de la catastrop
vent qui les ont
tre, à l'incendie
et d'horreur, on
tion ne se peut
sés, répétons-no
lant mieux, ont
de mort, et les r
res à cette minut
a été pillée, détr
qui s'appelle rien
faisaient leur hu
teuil, une assiette
famille... pour
cendres sur le sc
mères qui sont de
égérés, emportés

Nous confions ce voeu aux mains de Notre-Dame du Saint-Rosaire en lui demandant de nous aider à l'accomplir par tout l'amour qu'elle porte elle-même aux saintes âmes du purgatoire...

Mgr EMARD.

LA SOUFFRANCE DECORE

POUR se guérir du mal d'égoïsme et d'indifférence, quand on sent qu'il vous gagne et qu'un reste de pudeur vous agite encore, il n'y a qu'un traitement.

Nous pouvons tous nous l'ordonner, même ceux qui, de bonne foi, pensent n'en avoir pas besoin.

Après un sévère esprit de comparaison, appliquons-nous à regarder ceux qui souffrent vraiment, follement, qui sont les habitués, les héros du malheur, les enfants gâtés du drame et de la catastrophe, qui ont perdu des êtres chéris, et bien souvent qui les ont vu périr, qui ont assisté à l'invasion, au meurtre, à l'incendie, dont les yeux, à jamais remplis d'épouvante et d'horreur, ont reçu les inoubliables images dont l'abomination ne se peut exprimer. En dessous de ces grands martyrisés, répétons-nous qu'une foule d'êtres, pareils à nous et valant mieux, ont frôlé la mort plus de cent fois, tous les genres de mort, et les plus terribles, qu'il y a des milliers de créatures à cette minute manquant de toit et de pain, dont la maison a été pillée, détruite, rasée, et qui ne possèdent plus rien, ce qui s'appelle rien, des choses qui étaient tant pour eux et qui faisaient leur humble joie: pas un meuble, une table, un fauteuil, une assiette peinte, le moindre objet, pas un souvenir de famille... pour lesquels tout ici-bas aujourd'hui n'est que cendres sur le sol noir et dans leur coeur... Examinons les mères qui sont depuis des mois sans nouvelles de leurs enfants égarés, emportés dans le torrent de l'exode... et tous les mu-

tilés du corps à corps et du bombardement, les aveugles, les estropiés, les incurables qui n'auront jamais de bonheur. — Et puis, ayant piétiné toutes ces ruines et marché dans ce sang, parmi tous ces débris de pierre et de chair, transportons-nous ensuite aux pays balayés par le feu, qu'habitent pour ainsi dire bourgeoisement et sans sourciller les soldats. Observons ce qu'ils risquent tous, partout, à toute seconde. Additionnons leur lot, leurs aises, leur bonne chance; visitons la tranchée, la zone où l'on ne peut aller relever ceux qui sont tombés dans les fils de fer; arrêtons-nous à l'ambulance de première ligne, aux cimetières improvisés. Et, à la fin de ce voyage, retrouvons-nous, s'il est possible, avec plus d'estime et de considération en face de nous-mêmes... Nous comptons alors ce que pèsent à côté les gênes et les désagréments dont nous avons la lâcheté de nous plaindre... Nous verrons quel sang, quels pleurs, quel argent même nous avons versés, et si vraiment nous méritons, après avoir si peu pâti, de nous parer avec autant d'orgueil du mot splendide de souffrance, de ce mot de pourpre, d'émail et d'or, qui a le caractère de l'éclat d'un insigne! — Quand celui qui souffre s'écrie — en y mettant un autre sens — qu'il " porte une croix ", il exprime ainsi, sans le savoir, cette vérité profonde et mystérieuse: souffrir c'est porter une distinction, recevoir un honneur. La souffrance décore!

HENRI LAVEDAN, de l'Académie française.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 22 octobre 1917.

M. le chanoine J.-N. FERLAND, curé de Sainte-Elisabeth de Joliette, décédé le 20 octobre dernier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE LAMBERT, ptre, chancelier.

LA MORT



E do
qu
d'a
rible assassin
et Le Roux, e
lique du Mac
mades des p
l'Océan Glac.
L'année pr
visite à ces Es
let et n'y était
en juillet 191
Hornsby. Les
au Lac d'Ours
Norman, accoi
repartit le 6 fé
ci revint à son
canot le 17 juil
visions et était
les deux missio
une lettre au Pi

¹ Les Cloches d
bre 1917, donnent
Le Roux, des Obl
deux Esquimaux.
tard. Ce récit tré
assurément une
dans une deuxièm
des deux assassins
d'hui le récit de la
prochaine livraison
sins.

LA MORT DES PERES ROUVIERE ET LE ROUX. des Oblats¹

LE double procès des Esquimaux, Sinnisiak et Uluksuk, qui a eu lieu à Edmonton et à Calgary, au mois d'août, a pleinement confirmé la nouvelle de l'horrible assassinat des deux intrépides Oblats, les Pères Rouvière et Le Roux, envoyés en 1912, par Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, pour essayer d'évangéliser les tribus nomades des plaines qui s'étendent du Grand Lac d'Ours à l'Océan Glacial.

L'année précédente, le Père Rouvière avait fait une première visite à ces Esquimaux. Il avait laissé le fort Norman en juillet et n'y était revenu qu'en avril suivant. Il partit de nouveau en juillet 1912 en compagnie du Père Le Roux et d'un M. Hornsby. Les missionnaires établirent leur base d'opérations au Lac d'Ours. Le Père Rouvière revint de cet endroit au fort Norman, accompagné de M. Hornsby, le 25 janvier 1913, et repartit le 6 février pour aller rejoindre son compagnon. Celui-ci revint à son tour à la mission le 14 avril 1913, et repartit en canot le 17 juillet pour la rivière Dease. Il apportait des provisions et était accompagné d'un Indien. Le 24 septembre 1913 les deux missionnaires écrivirent de la rivière Dease chacun une lettre au Père Ducot, supérieur de la mission du fort Nor-

¹ Les *Cloches de Saint-Boniface*, dans leur livraison du 1er octobre 1917, donnent un récit détaillé de la mort des Pères Rouvière et Le Roux, des Oblats, qui furent tués, dans l'automne de 1913, par deux Esquimaux, et dont on n'a appris la mort que beaucoup plus tard. Ce récit très documenté sera pour beaucoup de nos lecteurs assurément une source d'édification. Le rédacteur des *Cloches*, dans une deuxième partie, raconte aussi les circonstances du procès des deux assassins, Sinnisiak et Uluksuk. Nous reproduisons aujourd'hui le récit de la mort des deux héros. Nous donnerons, dans une prochaine livraison, celui du procès et de la condamnation des assassins.

mie française.

2 octobre 1917.
Beth de Joliette,
à SOCIÉTÉ D'UNE
re, chancelier.

man. Ce fut la dernière fois qu'ils donnèrent de leurs nouvelles. Ils disaient dans ces lettres qu'ils avaient l'intention de passer l'hiver avec les Esquimaux et pensaient être absents pendant deux années, se proposant de suivre les indigènes jusqu'à la mer et de s'habituer à leur manière de vivre.

Comme les missionnaires ne donnaient plus de nouvelles et que diverses rumeurs s'accordaient à dire qu'ils avaient été massacrés, leur digne évêque et leurs confrères conçurent des inquiétudes sur leur sort. Le 9 mai 1915 le gouvernement canadien confia à l'inspecteur La Nauze, en charge de la patrouille du Grand Lac d'Ours, la mission d'aller à leur recherche. Les gendarmes Whitters et Wight l'accompagnèrent. Le Père Frapsauce fit une partie du voyage avec l'expédition en qualité d'hôte.

L'inspecteur La Nauze a raconté, en plusieurs communications, publiées sous forme de rapport dans le document parlementaire no 28 de l'année 1917, ² les détails du voyage, comment il apprit l'assassinat des missionnaires, les noms des assassins, etc. Sinnisiak fut arrêté le 15 mai 1916 au sud de Victoria Land et Uluksuk le 23 sur une île au nord-est de la rivière Coppermine. Avant de procéder à l'arrestation des inculpés, l'inspecteur La Nauze reçut plusieurs déclarations d'Esquimaux de la région par l'intermédiaire d'un interprète nommé Ilavinik. Elles se ressemblent toutes dans les faits essentiels et affirment toutes que les deux missionnaires ont été mis à mort par Sinnisiak et Uluksuk. Dans ces dépositions le Père Rouvière est appelé Kuleavik et le Père Le Roux Illogoak. Hupo, l'un de ces Esquimaux, dit entre autres choses: " Ces deux hommes nous parlaient de la terre qui se trouve au-delà des nues. Ils nous montraient des images du ciel colorées, et nous disaient qu'après notre mort nous irions là. Ils avaient

² *Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du nord-ouest, 1916.*

l'habitude de
médicament
gnaient à fair
gue avec facil
dit, et il m'a
trois ans aux
dit qu'ils n'ét
tard ils revier
apporteraient
Sinnisiak et
vieillard nom
ment ils s'y éta
Roux dans le c
autres coups de
Voyant le Père
compagnon, Si
le manqua le pr
vre Père tomba,
précipitèrent ve
siak dit à Uluks
Comme il respir
lui coupa le cou
à Uluksuk: " A
coutume d'en dé
éventra les deux
aveu, mangèrent
Le meurtre ac
une carabine et
chure de la rivie
tente et Sinnisial
avait déjà voulu
Le mobile du me
menace de Kormi

l'habitude de chanter tout comme les Esquimaux lorsqu'ils médicamentent. Ils nous tenaient les mains et nous enseignaient à faire le signe de la croix... Ils parlaient notre langue avec facilité... Sinnisiak est un méchant, tout le monde le dit, et il m'a dit des mensonges. Les blancs ont été tués il y a trois ans aux courtes journées du premier hiver. Ils m'avaient dit qu'ils n'étaient venus que pour voir le littoral et que plus tard ils reviendraient par la mer sur un grand bâtiment et apporteraient une foule de choses. "

Sinnisiak et Uluksuk avaient raconté à tout le monde, dit un vieillard nommé Koeha, qu'ils avaient tué les blancs et comment ils s'y étaient pris. Sinnisiak frappa d'abord le Père Le Roux dans le dos avec un couteau. Uluksuk lui donna deux autres coups de couteau et il s'affaissa baigné dans son sang. Voyant le Père Rouvière s'enfuir à la vue du massacre de son compagnon, Sinnisiak saisit une carabine et fit feu sur lui. Il le manqua le premier coup, mais l'atteignit le second. Le pauvre Père tomba, mais il se releva lorsque les deux assassins se précipitèrent vers lui avec une hache et des couteaux. Sinnisiak dit à Uluksuk de le percer avec son couteau, ce qu'il fit. Comme il respirait encore, Sinnisiak le frappa avec sa hache et lui coupa le cou et les jambes. Quand il fut mort, Sinnisiak dit à Uluksuk: " Autrefois lorsqu'on tuait les blancs, on avait coutume d'en dépecer une partie et d'en manger. " Uluksuk éventa les deux victimes et les deux assassins, de leur propre aveu, mangèrent chacun une partie du foie de chacune.

Le meurtre accompli, Sinnisiak et Uluksuk prirent chacun une carabine et des cartouches et retournèrent vers l'embouchure de la rivière Coppermine. Uluksuk se retira dans sa tente et Sinnisiak se rendit à celle d'un nommé Kormik, qui avait déjà voulu tuer le Père Le Roux pour avoir sa carabine. Le mobile du meurtre paraît avoir été le vol des carabines. La menace de Kormik fut exécutée par Sinnisiak qui se fit aider

par Uluksuk. Ce dernier semble avoir agi à contre-cœur et sous la pression de Sinnisiak, qui le dominait et lui commandait. Le seul mot de Sinnisiak à Kormik au retour—*J'ai enfin tué ces deux hommes*—semble prouver qu'il y avait eu entente. Cette preuve semble être amplement confirmée par le fait que Kormik partit immédiatement, avec sa femme et quelques autres, pour aller chercher les effets des victimes et que bientôt il enleva la carabine d'Uluksuk.

Les missionnaires avaient accompagné les Esquimaux à la côte vers la fin d'octobre. C'est en revenant vers leur base de la baie Dease qu'ils furent massacrés aux Chutes du Sang (Bloody Falls), sur la rive ouest de la Rivière du Cuivre (Coppermine). Le Père Duchaussois a calculé que les pauvres victimes sont tombées entre le 28 octobre et le 2 novembre 1913. Il a pu déchiffrer la dernière entrée du journal du Père Rouvière retrouvé sur le lieu du carnage. Elle est du 20 ou 22 octobre au plus tard. Elle se lit comme suit: " Arrivés à l'embouchure de la Rivière du Cuivre. Plusieurs familles esquimaudes déjà parties. *Désenchantement* de la part des Esquimaux. Nous sommes menacés de famine. Aussi nous ne savons que faire. " Le mot *désenchantement* était souligné. Les bonnes impressions qu'ils avaient eues jusque-là de leurs rapports avec les indigènes, comme en témoignent leurs lettres, s'étaient sans doute modifiées devant les menaces de mort de Kormik. Koeha, dont l'inspecteur La Nauze loue la franchise et le dévouement, raconte qu'il pressa lui-même les prêtres de partir parce que leur vie était en danger. Il les aida à charger leur traîneau et il les accompagna pour leur indiquer le chemin. Sinnisiak et Uluksuk partirent à leur poursuite deux jours plus tard. Ils les rejoignirent et passèrent une journée avec eux, cherchant le moment propice de mettre leur perfide dessein à exécution. Il les aidèrent même à traîner leur charge. S'il faut en croire le témoignage d'Uluksuk, Sinnisiak seul

avait prémedité
au moment d
concours indi
graphies des
l'inspecteur, l
la douceur, ta
sournoiserie e
Les cadavre
tre. Les Esq
Père Le Roux
vière était dan
des lieux en ju
Esquimaux. Apr
milles de l'emb
cent verges de
qu'il aperçut fu
quimaux lui dir
taient en pièces
cinq pieds, d'un
seur d'environ
vaient les dents
bien conservées
cette mâchoire ét
dernier soupir à
rivière. Le gend
foulé par un corp
et là de petits fra
carnassiers. Il re
à une ceinture, tro
un morceau de tri
et les atteintes de
la date du 16 ou 1
çaise et trois dou

contre-cœur et
et lui comman-
—*J'ai enfin*
avait eu entente.
par le fait que
me et quelques
mes et que bien-

Esquimaux à la
ers leur base de
hutes du Sang
lu Cuivre (Cop-
les pauvres vie-
vembre 1913. Il
l du Père Rou-
du 20 ou 22 oc-
Arrivés à l'em-
familles esqui-
part des Esqui-
i nous ne savons
aligné. Les bon-
e leurs rapports
lettres, s'étaient
mort de Kormik.
anchise et le dé-
rêtres de partir
à charger leur
quer le chemin.
uite deux jours
ne journée avec
eur perfide des-
ner leur charge.
, Sinnisiak seul

avait prémédité leur mort. Pressé, cependant, par ce dernier au moment de l'exécution, il y prêta, de son propre aven, le concours indiqué plus haut. Si l'on en juge d'après les photographies des deux criminels, qui accompagnent le rapport de l'inspecteur, la figure d'Uluksuk indique la faiblesse et respire la douceur, tandis que celle de Sinnisiak accuse l'énergie, la sournoiserie et la cruauté.

Les cadavres des victimes demeurèrent à l'endroit du meurtre. Les Esquimaux racontent qu'ils retrouvèrent celui du Père Le Roux près du traîneau, tandis que celui du Père Rouvière était dans un ravin. Le gendarme Wight a fait une visite des lieux en juin 1916, en compagnie de Kormik et d'un autre Esquimaux. Après avoir noté que l'endroit est à environ quinze milles de l'embouchure de la rivière Coppermine et à environ cent verges de la rive gauche, il ajoute que les premiers objets qu'il aperçut furent les deux lisses d'un traîneau, que les Esquimaux lui dirent avoir appartenu aux prêtres. Elles consistaient en pièces de bois assez lourdes d'une longueur d'environ cinq pieds, d'une hauteur d'environ un pied et d'une épaisseur d'environ deux pouces. A trois pieds des lisses se trouvaient les dents de la mâchoire inférieure d'un être humain, bien conservées et encore réunies. Un des guides lui dit que cette mâchoire était celle du Père Le Roux, qui avait rendu le dernier soupir à environ vingt verges plus loin du côté de la rivière. Le gendarme reconnut que l'endroit indiqué avait été foulé par un corps dévoré par des animaux, car il retrouva çà et là de petits fragments d'os tombés de la gueule broyante de carnassiers. Il recueillit ici et là une boucle amovible attachée à une ceinture, trois morceaux d'étoffe détaché d'un pantalon, un morceau de tricot, un journal de poche portant les marques et les atteintes de la température (la dernière entrée portant la date du 16 ou 17 octobre), des morceaux de littérature française et trois douilles de cartouches vides appartenant à une

carabine Winchester no 44. Ce gendarme exprime dans son rapport le regret de n'avoir pu pratiquer une fosse à l'endroit de l'agonie du Père Le Roux, parce qu'il n'avait pas d'instrument pour creuser la terre encore durcie par la gelée. " Je marquai l'endroit, ajoute-t-il, au moyen d'une croix de deux pieds de hauteur, au pied de laquelle j'installai la lisse d'un traîneau pour la soutenir. " Ceci fait, il s'enquit de l'endroit où avait succombé le Père Rouvière. Un de ses guides l'amena à une centaine de verges en haut de la rivière et lui indiqua du doigt " un trou d'assez grandes proportions pratiqué dans la glaise en ajoutant que l'autre prêtre se trouvait au fond de ce trou ". " L'épaisseur de la glace et de la neige, continue le gendarme, étant considérable à cet endroit, je me vis dans l'impossibilité de voir le fond de cette excavation, et, comme je voyais que mes chiens allaient manquer de viande de caribou, dont le pays environnant était absolument dépourvu, je ne pouvais m'installer à demeure à cet endroit pour attendre que la glace fût disparue. Là aussi, je plantai une croix à l'endroit de la sépulture et mis l'autre lisse au pied de cette croix, à l'ouest du trou. Quiconque traversera cette partie de la rive de la rivière Coppermine retrouvera facilement l'endroit. "

En jetant un coup d'œil sur une carte géographique de l'Ouest canadien, il est facile, à l'aide des indications données ci-dessus, de refaire par la pensée le pénible trajet des missionnaires depuis leur point de départ, la mission du fort Norman, sur le Mackenzie, à l'ouest du Grand Lac de l'Ours, jusqu'à l'embouchure de la rivière Coppermine, sur le littoral de l'Océan Arctique, et de noter avec émotion l'endroit qui fut leur calvaire et qui garde de leurs restes mortels ce qui a échappé à la dent des fauves. Les rapports officiels estiment à 400 milles la distance du fort Norman à la baie Dease, où les missionnaires avaient construit deux huttes, et à 160 milles celle qui sépare cet endroit de l'embouchure de la rivière Cop-

permine, jus-
2,000 milles
Entre la b
mi-distance, l
dont l'inspect
" Le 28 sept
sur la glace
l'auteur de La
ce lac en l'hon
sion à cet end
viron quatre n
lacs à cause d'
deux endroits
semble à un po
possible que les
nomène étrang
un petit bouqu
lac. A -11 heu
cabane à la rech
en ruine et il n'
faire soupçonne
lignes sont extra
et écrit de la bai
pecteur note qu'
en arrière avec
ner ". Ce lac Ro
nom figure sur l
que. Les Esquim
Les gendarmes
d'objets ayant a

* Il est regrettab
Rouvière ait été au
Rouvier.

permine, jusqu'où ils sont allés. On estime qu'il y a environ 2,000 milles entre Edmonton et les Chutes du Sang.

Entre la base de la baie Dease et le littoral, à peu près à mi-distance, les missionnaires avaient un autre établissement, dont l'inspecteur La Nauze raconte l'histoire comme suit : " Le 28 septembre 1915, nous avons traversé le lac Rouvière³ sur la glace qui était claire et glissante. C'est M. Douglas, l'auteur de *Lands Forlorn*, qui a donné le nom de Rouvière à ce lac en l'honneur du Père Rouvière qui avait établi une mission à cet endroit en 1911. C'est une vaste pièce d'eau d'environ quatre milles de long et de large, qui ressemble à deux lacs à cause d'un banc de sable qui la traverse au milieu, entre deux endroits distants d'environ un quart de mille. Cela ressemble à un pont naturel. Le banc a six pieds de large. Il est possible que les hautes eaux le recouvrent, mais, c'est un phénomène étrange. La cabane des prêtres est construite dans un petit bouquet d'épinettes sèches à l'extrémité nord-est du lac. A 11 heures a. m. nous sommes arrivés à cette petite cabane à la recherche de laquelle nous étions venus. Tout était en ruine et il n'y avait pas un signe ni une trace qui pût nous faire soupçonner où étaient les prêtres disparus. " — Ces lignes sont extraites d'un rapport daté du 17 décembre 1915 et écrit de la baie Dease, où l'expédition était revenue. L'inspecteur note qu'à ce moment il " a renvoyé le sauvage Harry en arrière avec le Père Frapsauce, qui avait hâte de retourner ". Ce lac Rouvière est au sud-ouest du lac Dismal, dont le nom figure sur les cartes. La carte jointe au rapport l'indique. Les Esquimaux l'appellent Imaerinik.

Les gendarmes ont obtenu des indigènes un bon nombre d'objets ayant appartenu aux missionnaires. Le brigadier

³ Il est regrettable que tout le long du rapport le nom du Père Rouvière ait été amputé de sa dernière lettre et qu'on ait écrit Rouvier.

Bruce trouva dans une cache d'un nommé Uluksak — que l'expédition arctique canadienne avait vu affublé d'une soutane de prêtre au printemps de 1915 — une soutane marquée " Rév. Père Bouvière " au crayon indélébile à l'intérieur du col, un capot, deux scies, une bible catholique en français avec gravures en couleurs, une plaque de communion catholique, (probablement une pierre d'autel). Une autre boîte contenait des boîtes en ferblanc vides, des aiguilles et des chapelets. Il emporta la soutane et la pierre d'autel et laissa le reste dans l'état où il l'avait trouvé. Cette première découverte était du 9 septembre 1915. Les 28 et 29 octobre suivants, M. Bruce visita la hutte de glace du fameux Kormik, sur une île du Golfe du Couronnement (Coronation Gulf). " Cet homme avait en sa possession un bréviaire et plusieurs vieux carnets, portant en notes quelques mots esquimaux avec leurs équivalents français. Il avait aussi deux chromos, l'un représentant Notre-Seigneur et l'autre la Vierge Marie. " Comme Uluksak se trouvait dans le même village, le brigadier visita sa tente de peau de chevreuil. Il y vit un crucifix d'Oblat encore attaché à la corde qui le suspend au cou et deux chapelets, un d'ébène et un autre d'albâtre. Cet Uluksak est un des sorciers de la tribu. Par l'entremise d'un M. Jenness, ethnologiste, il échangea pour deux boîtes de cartouches le crucifix et les chapelets. Il obtint plus tard, moyennant une autre boîte de cartouches, la bible qu'il avait vue dans la cache et le bréviaire du Père Le Roux. Interrogé sur la provenance de ces objets, leurs possesseurs et les autres personnes répondaient invariablement que c'étaient des dons des blancs. Le 24 mars 1916, le brigadier Bruce échangea avec Kormik pour 6 boîtes de cartouches les objets suivants: 2 mouchoirs blancs initialés G. R., 1 bréviaire, 1 livre de prières en latin, 1 petit crucifix, 2 glands, 2 surplis, 2 amants, 1 nappe de communion, 1 nappe d'autel, 1 missel, 1 chasuble et 1 étole. Kormik disait avoir échangé ces

objets pour d
duits au proc
Frapsauce a
aux victimes.

Les policiers
renseignements
tissaient à rien.
leur fut longue
au pied du ca
par un homme
naissaient Flavi
l'avons dit plus
siak le 23. L'e
parages, mit à
steamer *Alaska*.
diriger sur l'île
le Mackenzie et l
rent le 9 août.
s'instruire.

LES ETATS

DANS un li
plus répr
caines —
— un ami de toujot
nettement : " Je ve
dollar au-dessous
au-dessus de la mat
président des Etats
de son livre ces mot
" Crains Dieu et fai

objets pour des peaux. Plusieurs de ces objets ont été produits au procès. Ils ont été remis à Mgr Breynat. Le Père Frapsauce a aussi rapporté diverses choses ayant appartenu aux victimes.

Les policiers cherchèrent en vain tout l'hiver à obtenir des renseignements sur les prêtres. Toutes leurs questions n'aboutissaient à rien. Ce ne fut que le 7 mai au soir que le mystère leur fut longuement dévoilé dans un endroit perdu de la côte, au pied du cap Lambert, dans le détroit Dolphin et Union, par un homme appelé Nachim et sa femme Kanneak, qui connaissaient Ilavinik, l'interprète de l'expédition. Comme nous l'avons dit plus haut, Uluksuk fut arrêté le 15 mai et Sinnisiak le 23. L'expédition arctique canadienne, alors dans ces parages, mit à la disposition de l'inspecteur La Nauze le steamer *Alaska*. Celui-ci y embarqua les prisonniers pour les diriger sur l'île Herschel. De là ils furent conduits à travers le Mackenzie et l'Athabaska jusqu'à Edmonton, où ils arrivèrent le 9 août. C'est dans cette ville que leur procès devait s'instruire.

(À SUIVRE)

LES ETATS-UNIS SONT UN PEUPLE RELIGIEUX

DANS un livre que vient de publier un des hommes les plus représentatifs de la vie et de la pensée américaines — *Le Devoir de l'Amérique en face de la guerre* — un ami de toujours de la France, M. Théodore Roosevelt, dit nettement : " Je veux mettre le corps au-dessous de l'âme, le dollar au-dessous de l'homme. " Comment l'homme sera-t-il au-dessus de la matière ? — Par le respect de Dieu. L'ancien président des Etats Unis donne pour titre au premier chapitre de son livre ces mots qui sont le plus idéaliste des programmes : " Grains Dieu et fais ton devoir. "

Cette crainte de Dieu, qui n'est pas la crainte de l'esclave, mais qui est faite d'amour et de respect, s'impose aux gouvernements comme aux individus ; elle est de mise aussi bien dans le grand jour des actes publics que dans l'intimité de la conscience et du foyer familial. Ainsi le comprend-on aux Etats-Unis. Comme M. Roosevelt, M. Wilson invoque Dieu dans les actes solennels et officiels de la vie de la nation. Dieu a sa place d'honneur dans le gouvernement du pays américain.

Un fait significatif en témoignait dernièrement à Paris. Le 4 juillet, jour de l'Indépendance, au banquet qu'offrait au Palais d'Orsay la chambre de commerce américaine, et auquel assistaient le maréchal Joffre, le général Pershing, les ambassadeurs et tous les ministres français, le pasteur Watson récita avant le repas la prière qui fut écoutée debout par tous.

Nous aimerions à penser que les représentants de la France s'associèrent du fond de leur cœur à cet acte religieux. Plus probablement ils ont simplement, en gens de bonne compagnie, fait acte de courtoisie envers leurs hôtes américains. C'est fort bien. Mais les croyances des chrétiens de France ne seraient-elles pas, en des circonstances semblables, respectées par nos gouvernants tout aussi bien que celles de nos alliés d'Amérique ?

C'est une leçon que, sans y mettre d'intention, et simplement en vivant chez nous leur vie nationale quotidienne, nos nouveaux frères d'armes viennent de donner à ceux qui dirigent notre vie nationale, à nous-mêmes, Français. Puisse-t-elle être comprise ! Puissent ceux qui commandent la France se souvenir que les nations comme les hommes ont un maître qui est aussi un père et qu'elles doivent saluer comme leur maître et leur père ! Puissent-ils se souvenir que c'est de Dieu que viennent, pour les peuples, la force et la victoire, comme le pain de chaque jour !

Le Gaulois de Paris.